

Conseil Municipal du 15 octobre 2020 - annexe à la délibération 2020.126**Convention d'investissement 2019-2021****Programmation 2020**

Opérations	Estimation HT	Financement HT	
		VILLE	DÉPARTEMENT
Ecole Paul Bert – Mise en conformité du restaurant et des sanitaires	271 000 €	149 050 €	121 950 €
Création square Anne Frank	66 540 €	33 270 €	33 270 €
Création d'une voie de desserte Résidence Habitat Jeunes (RHAI)	247 000 €	135 850 €	111 150 €
TOTAL	584 540 €	318 170 €	266 370 €

AR PREFECTURE

016-211601026-20201015-CM_2020_126-DE
Regu le 21/10/2020

AR PREFECTURE

016-211601026-20201015-CH_2020_126-DE
Regu le 21/10/2020



Convention d'investissement 2019-2021
Département - Ville de Cognac

—
Programmation 2020

Opération

Ecole Paul Bert – Mise en conformité du restaurant
et des sanitaires

NOTE EXPLICATIVE ET ESTIMATIVE

Dans le cadre de l'autorisation de programme 2016-2020 relative à la rénovation des différents restaurants des établissements scolaires de la ville de COGNAC, il a été décidé de réaliser le dernier établissement à savoir celui de l'école PAUL BERT.

Les travaux consistent en la rénovation intégrale de l'espace cantine par la création de deux zones de restauration, au déplacement et au réaménagement complet de l'espace de préparation et de l'espace plonge.

Ce programme est complété par le réagencement spatial des blocs sanitaires des enfants ainsi que la création d'une laverie et d'un espace dédié aux personnels.



Zone
d'intervention
des travaux

Le coût global de cette opération s'élève à 325.200,00 € TTC soit un montant HT de 271.000,00€.

Le plan de financement présenté s'établit sur cette base avec un apport de la ville de COGNAC à hauteur de 149.050,00 € HT et une demande auprès du Conseil Départemental de la Charente à hauteur de 121.950,00€ HT via le Contrat de Ville.

AR PREFECTURE

016-211601026-20201015-CH_2020_126-DE

Regu le 21/10/2020



Convention d'investissement 2019-2021
Département - Ville de Cognac

—
Programmation 2020

Opération
Création square Anne Frank

NOTE EXPLICATIVE ET ESTIMATIVE

Dans le cadre du programme 2020 d'amélioration de la voirie communale, il a été proposé l'aménagement de l'espace délaissé à proximité de l'église Saint-Jacques suite à la démolition de l'ancien logement des instituteurs de l'école Jules Michelet.

Les travaux consistent en la mise en valeur du mur d'enceinte du jardin de l'ancien logement, à la création d'un mur de soutènement en pierre naturelle avec un éclairage d'ambiance, à l'aménagement d'un square paysagé ainsi que la création d'un espace dédié au stationnement (11 places de parking + 1 place PMR) et à la pose d'arceaux dédiés aux vélos.



Zone
d'intervention
des travaux

Le coût global de cette opération s'élève à 79.848,00 € TTC soit un montant HT de 66.540,00€.

Le plan de financement présenté s'établit sur cette base avec un apport de la ville de COGNAC à hauteur de 33.270,00 € HT et une demande auprès du Conseil Départemental de la Charente à hauteur de 33.270,00€ HT via le Contrat de Ville

AR PREFECTURE

016-211601026-20201015-CH_2020_126-DE
Regu le 21/10/2020



**Convention d'investissement 2019-2021
Département - Ville de Cognac**

—
Programmation 2020

**Opération
Création d'une voie de desserte Résidence Habitat Jeunes
(RHAJ)**

NOTE EXPLICATIVE ET ESTIMATIVE

Cette opération située le long de la RN 141 s'inscrit dans un projet global de requalification de la friche de l'ancien hôpital de COGNAC et des terrains urbanisables attenants (terrains des Verriers).

Le projet d'aménagement comprend un nouveau quartier mixte intégrant des espaces résidentiels, des activités tertiaires et la construction d'une Résidence Habitat Jeune qui fait l'objet de la présente demande. Les travaux envisagés sur cette première phase consistent en la création d'une voie nouvelle qui intègre l'ensemble des réseaux (eau, électricité, gaz, éclairage public....) nécessaire au bon fonctionnement de la résidence ainsi que les prémices d'aménagement des espaces publics (trottoirs et espace de stationnement).



Zone
d'intervention
des travaux

Le coût global de cette opération s'élève à 296.400,00 € TTC soit un montant HT de 247.000,00€.

Le plan de financement présenté s'établit sur cette base avec un apport de la ville de COGNAC à hauteur de 135.850,00 € HT et une demande auprès du Conseil Départemental de la Charente à hauteur de 111.150,00 € HT via le Contrat de Ville.